

L'Enregistrement de ses Provisions, redescendu, remis en sa place, & couvert, a dit :

*Le Roi m'ayant fait l'honneur de me pourvoir de l'Etat & Office de Garde des Sceaux de France, vacant par le décès de Mr. d'Argenson, S. M. ordonne que lecture soit faite par le Greffier de son Parlement des provisions qu'Elle m'en a fait expédier.*

Lesdites Lettres de Provisions ayant été remises en même tems és mains du Greffier du Parlement par le Sieur de Montalais, l'un des Secretaires de M. le Garde des Sceaux, il en a fait lecture debout & découvert ; Après quoi M. le Garde des Sceaux a dit aux Gens du Roi qu'ils pouvoient parler.

Les Gens du Roi se sont mis à genoux, & Mr. le Garde des Sceaux leur ayant dit que le Roi ordonnoit qu'ils se levasent, ils se sont levez ; & Mr. Guillaume de Lamoignon portant la parole, ils ont conclu à l'Enregistrement desdites Lettres de Provisions.

M. le Garde des Sceaux remonté au Trône, ayant pris l'ordre du Roi le genouill en terre, a été aux opinions, à Mr. le Duc d'Orleans, à Mr. le Duc de Chartres, le Duc de Bourbon, le Comte de Charlois, le Comte de Clermont, le Prince de Conti, Princes du Sang ; à Mr. le Comte de Toulouse, Prince Legitimé ; à Mrs. les Pairs Laïcs, qui étoient du même côté ; à Mrs. les Pairs Ecclesiastiques, Maréchaux de France, Présidens de la Cour, Conseillers d'Etat, Maitres des Requêtes, Présidens des Enquêtes, & des Requêtes, & Conseillers de la Cour ; puis remonté vers le Roi, descendu, remis en sa place, & couvert, a prononcé.